

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Schweizerische Bauzeitung**

Band (Jahr): **13/14 (1889)**

Heft 12

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

6 u. 7) deuten hiezu den Weg an und es sei möglich, in denselben die Kammern so zu befestigen, dass sie gleichwohl horizontal bleiben, wenn auch die mit den Pressen verbundenen Brückenträger, wegen kleinen Differenzen im Gange der Kolben, ein wenig schwanken.

Wettbewerb für eine katholische Kirche in Wettingen (Ct. Aargau).

(Mit einer Tafel.)

Die der heutigen Nummer beigelegte Tafel enthält Darstellungen in Perspective, Grundrissen und Schnitten des in dem bezüglichen Wettbewerb (S. 50 d. B.) mit dem ersten Preise ausgezeichneten Entwurfes unseres Collegen und Landsmannes Arch. *Karl Moser* in Karlsruhe. Wie in dem Programm festgestellt worden war, ist dem Sieger in dieser Concurrenz auch die Leitung des Baues übertragen worden. Da die Ausführung nur wenig von dem Entwurfe abweichen wird, so geben wir denselben in etwas grösserer Vollständigkeit als wir dies bei Concurrenzentwürfen sonst zu thun pflegen.

De l'organisation de l'enseignement professionnel.

(Fin.)

2^{me} Degré : Ecoles secondaires professionnelles. Le second degré de l'enseignement professionnel correspond ainsi que nous l'avons vu aux Lycées et aux Gymnases.

Le jeune homme, fils d'artisan ou d'ouvrier, à sa sortie de l'école primaire, ne peut souvent, faute de ressources, songer à faire des études supérieures et à s'y préparer en suivant les cours d'un Lycée. Il doit au plutôt choisir une carrière. Pour l'y préparer, il faut lui donner dans un laps de temps relativement court, les connaissances théoriques que comporte la profession qu'il veut embrasser. Entrer dans un Lycée et y passer deux années, par exemple, comme c'est souvent le cas, le jeune homme n'a rien appris en vue de la carrière qu'il veut embrasser. Il est vrai qu'il a acquis quelques connaissances générales qui lui seront sans doute utiles, mais nullement nécessaires.

Il y a donc là une lacune dans l'instruction des futurs professionnels que les écoles professionnelles du 2^{me} degré, soit les écoles secondaires professionnelles sont appelées à combler.

Dans quelques localités on a cru utile de joindre, à l'enseignement théorique, des ateliers pour travailler le bois et les métaux. Nous ne sommes pas de cet avis, car ne perdons pas de vue que nous avons affaire à l'éducation de futurs professionnels, auxquels plus tard les connaissances théoriques feront toujours défaut. Il faut donc, pendant le peu de temps qu'ils ont à passer sur les bancs de l'école, leur enseigner le plus de théorie possible. Ils apprendront plus tard dans l'atelier proprement dit mieux et beaucoup plus en 8 jours que pendant une année dans les ateliers improvisés de l'école.

Autant la théorie doit être reléguée au dernier plan dans l'école de travaux manuels, autant l'atelier doit être condamné dans les écoles du 2^e degré, qui doivent être des institutions *théoriques-pratiques*, destinées à donner au futur artisan, dans un temps aussi limité que possible, les données et connaissances théoriques nécessaires avant d'entrer en apprentissage.

La fréquentation des écoles secondaires professionnelles serait obligatoire pour tous les enfants sortant de l'école primaire et qui ne peuvent ou ne veulent pas faire des études supérieures. Ces institutions devant favoriser avant tout les enfants de parents peu fortunés, il faut, pour attirer cette catégorie d'enfants dont les parents n'apprécient souvent pas les bienfaits de l'instruction, que l'enseignement des futurs professionnels puisse se faire en deux années et à cet effet il doit être pratique, intuitif et dégagé de démon-

strations longues et arides; il faut insister sur les branches pour lesquelles l'élève paraît avoir le plus de goût. En d'autres termes, le problème à résoudre consiste à donner à l'élève dans ces deux années d'enseignement le plus de connaissances utiles et *assimilables*. L'enseignement doit consister moins à remplir rapidement un programme qu'à développer l'intelligence de l'élève par les moyens les plus pratiques et les plus sûrs.

De cette manière on parviendra à donner aux enfants des classes pauvres une instruction en rapport avec leurs besoins.

Voici le programme d'enseignement que nous proposons pour les écoles secondaires professionnelles.

I. Année.

	heures	
a. Instruction religieuse	1	
b. Langue française	4	
c. Langue allemande	4	
d. Histoire et géographie nationale	1	
e. Comptabilité	2	
f. Arithmétique et applications	5	
g. Eléments de la géométrie	4	
h. Eléments des sciences naturelles	2	
i. Dessin géométrique et technique	6	
j. Dessin à main levée	6	
Total,	35	par semaine.

II. Année.

	heures	
a. Instruction religieuse et morale	1	
b. Langue française (correspondance professionnelle)	4	
c. Langue allemande	4	
d. Comptabilité appliquée aux arts et métiers	1	
e. Histoire et géographie générale (au point de vue commercial et industriel)	1	
f. Arithmétique appliqué aux arts et métiers, éléments de l'algèbre pour l'intelligence des formules	1	
g. Géométrie appliquée	4	
h. Mécanique élémentaire et appliquée (machines simples)	3	
i. Sciences naturelles et applications	2	
j. Technologie des matériaux de construction	1	
k. Dessin technique professionnel	6	
l. Dessin à main levée	4	
m. Modelage	2	
n. Cours de construction	1	
o. Instruction civique et législation professionnelle	1	
Total,	36	par semaine.

Pour les deux cours, il sera donné le soir ou le matin, et cela deux heures par semaine: la gymnastique, les précautions à prendre sur les chantiers et dans les usines pour éviter les accidents, et des leçons de natation; pour le second cours seulement, de 2 heures par semaine et durant le semestre d'été: des leçons et des exercices d'arpentage.

Comme exercices pratiques, nous mentionnerons: des visites d'usines et de chantiers à la suite desquelles les élèves devront faire des descriptions avec croquis; le dessin d'après nature sous la direction du maître; des dessins d'après nature avec description, laissés à l'initiative individuelle. Ces derniers travaux permettront au maître de reconnaître les côtés faibles de l'élève.

La cartographie enseignée simultanément au tableau noir servira non seulement à l'étude de la géographie, mais constitue un excellent exercice de dessin à main levée.

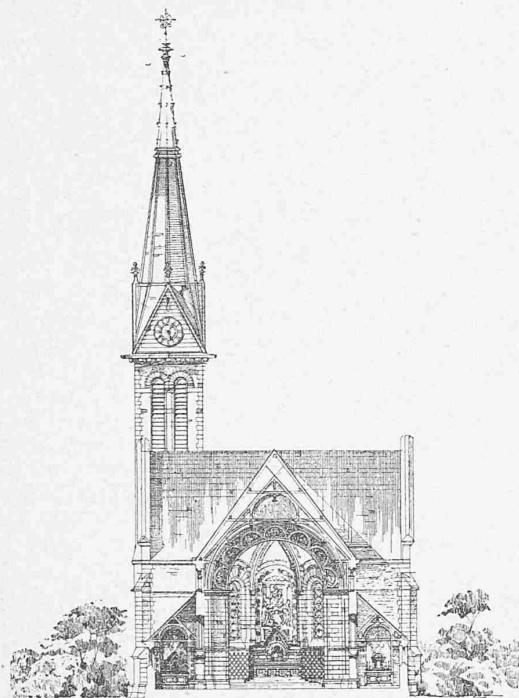
Le corps enseignant doit comprendre: un directeur, un maître de classe pour l'enseignement des branches générales, la surveillance et la discipline, un maître spécial pour l'enseignement des sciences naturelles; deux maîtres spéciaux: un Ingénieur et un Architecte pour le dessin et les branches techniques. Ces derniers maîtres doivent avoir fait des études techniques complètes et exercer leur profession

Wettbewerb für eine katholische Kirche in Wettingen (Ct. Aargau).

Entwurf von Architect KARL MOSER aus Baden in Firma *Curjel & Moser* in Karlsruhe.

Erster Preis. — Motto: St. Sebastian.

Querschnitt.

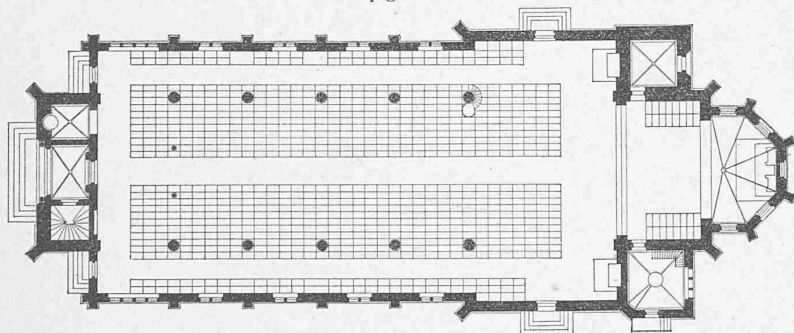


1 : 500.

Perspective.

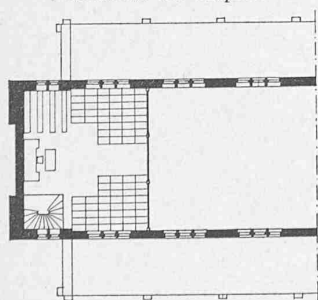


Hauptgrundriss.



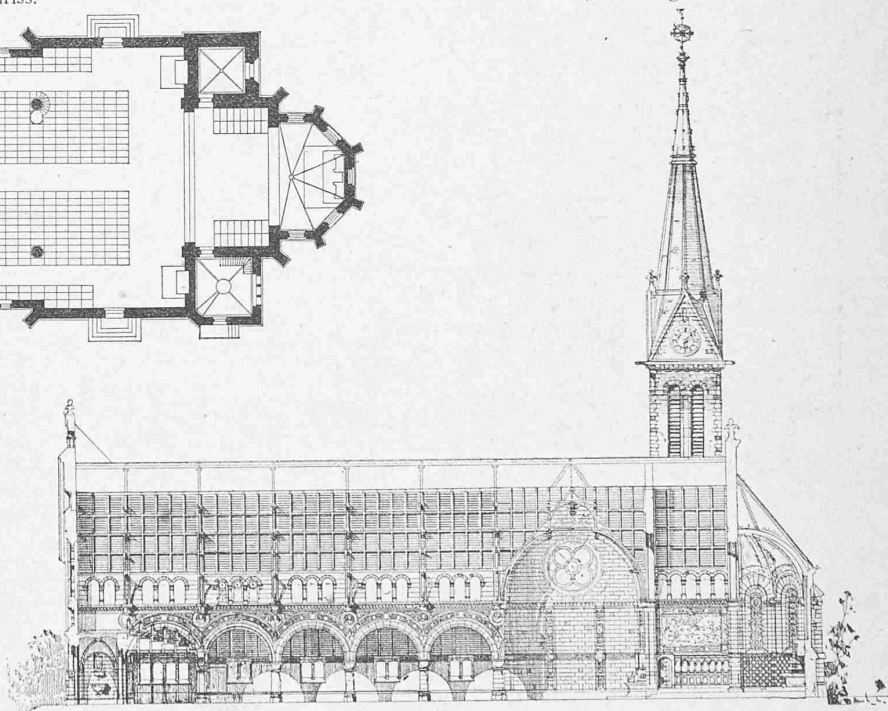
1 : 500.

Grundriss der Empore.



1 : 500.

Längsschnitt.



1 : 500.